

# Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



**ISSN: 2521-2125**

# **RIGES**

**Numéro 1  
Janvier 2017**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

## ADMINISTRATION DE LA REVUE

### *Direction*

**Arsène DJAKO**, Professeur à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

### *Secrétariat de rédaction*

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel Kanga**, à l'UAO

### *Comité scientifique*

- **HAUHOUOT Asseypo Antoine**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO N'Guessan Jérôme**, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ Koffi Ayéchoro**, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO Michel**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH Kouassi Paul**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO Kokou Henri**, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP Amadou**, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW Amadou Abdoul**, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP Oumar**, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU Anselme**, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY Assa Théophile**, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU Kudzo**, Maître de Conférences, UL (Togo)

## EDITORIAL

Créée pour participer au développement de la région au Nord du "V baoulé", l'Université de Bouaké aujourd'hui dénommé Université Alassane OUATTARA a profondément été marquée par la longue crise militaro-politique qu'a connu notre pays et dont les effets restent encore gravés dans la mémoire collective.

Les enseignants-chercheurs du Département de Géographie, à l'instar de leurs collègues des autres Départements et Facultés de l'Université Alassane OUATTARA, n'ont pas été épargnés par cette crise. Nombreux ont été sérieusement meurtris et leur capacité à surmonter les difficultés a consisté à se réfugier dans leurs productions scientifiques.

Après avoir fonctionné en tronc commun Histoire et Géographie pendant plus de 10 ans, le département de Géographie a acquis le désappareillement en 2010. Les défis pour ce tout jeune département étaient énormes. Il s'agissait, entre autres, de dynamiser les activités de formation et de recherche et d'assurer un environnement propice à la promotion des collègues aux différents grades du CAMES. Pour y parvenir, il était nécessaire de mettre en place un support de diffusion des résultats des recherches menées dans le département. Celles-ci s'articulent globalement autour des problématiques de mobilité durant les longues années de crise, des recompositions spatiales dues à ces mouvements, des reconversions agricoles, des problèmes d'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'alimentation, des problèmes environnementaux et ceux liés au réchauffement climatique et leurs conséquences planétaires, etc.

Dénommée Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, ce support scientifique vient donc renforcer la visibilité des résultats des travaux de recherche menés dans notre discipline et les sciences connexes. La revue accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

## COMITE DE LECTURE

- **KOFFI Brou Emile**, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- **ASSI-KAUDJHIS Joseph P.**, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- **BECHI Grah Félix**, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- **MOUSSA Diakité**, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- **VEI Kpan Noël**, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)

## Sommaire

|   |            |
|---|------------|
| <b>MISE EN VALEUR DES BAS-FONDS ET CONFLITS DANS LE DISTRICT DE YAMOOUSSOUKRO .....</b>   | <b>6 .</b> |
| <b>ZOGBO Zady Edouard, ASSI-KAUDJHIS Narcisse B., ASSI-KAUDJHIS Joseph P.</b>   |            |
| <b>LE SECTEUR DE LA TELEPHONIE MOBILE CELLULAIRE ENTRE UN REMPART CONTRE L'ANEANTISSEMENT SOCIAL ET UN MARQUEUR SPATIAL DE LA VILLE DE YAMOOUSSOUKRO .....</b>  | <b>19</b>  |
| <b>LOUKOU Alain François, DJOMO Armel Konan Kouassi</b>   |            |
| <b>ADMINISTRATION ELECTRONIQUE PUBLIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE BOUAKE ENTRE PROMESSE ET REALITE .....</b>   | <b>35</b>  |
| <b>LOUKOU Alain François, KONÉ Kapiéfolo Julien</b>   |            |
| <b>LES IMPACTS DE LA DECENTRALISATION SUR L'ESPACE RURALE DE LA COMMUNE DE BOUAKE .....</b>   | <b>48</b>  |
| <b>YEO Bêh, BOHOUSSOU N'Guessan Séraphin</b>  |            |
| <b>LA PRODUCTION MARAICHERE PERI-URBAIN A BOUAKE : DYNAMISME DES ACTEURS ET FONCTIONS .....</b>   | <b>66</b>  |
| <b>KOUAME Amany Richard, VEI Kpan Noël, YAO N'guessan Fabrice</b>   |            |
| <b>PRESSIONS ANTHROPIQUES ET DYNAMIQUE DU COUVERT VEGETAL DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KATIOLA .....</b>  | <b>78</b>  |
| <b>AGOUALE Yao Julien, VEI Kpan Noel, AFFRO Mathieu Jonasse</b>   |            |
| <b>MOBILITE DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA : DU LIEU DE RESIDENCE A L'UNIVERSITE.....</b>  | <b>87</b>  |
| <b>OUSSOU Anouman Yao Thibault, VEI Kpan Noel</b>   |            |
| <b>USAGE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ENSEIGNEMENT (TICE) DANS LES ETABLISSEMENTS TECHNIQUES DE LA REGION DE GBEKE .....</b> | <b>97</b>  |
| <b>KOFFI Yao Julien, LOUKOU Alain François</b>  |            |
| <b>MOUVEMENTS ESTUDIANTINS ET ENJEUX TERRITORIAUX A L'ECHELLE DE L'ESPACE UNIVERSITAIRE DE BOUAKE ET DALOA .....</b>  | <b>109</b> |
| <b>GUEDE One Enoc, AKOUE Amiry Saint-Luc Dieudonné, KOUASSI Konan, ASSI-KAUDJHIS Joseph P.</b>  |            |

**LES FACTEURS DE RISQUES ECOLOGIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES ASSOCIES AU PALUDISME DANS LA VILLE DE BOUAKE.....122**

**BRISSY Olga Adeline, KRAMO Yao Valère, KOUASSI Konan, ASSI-KAUDJHIS Joseph P.**

**PERTURBATIONS PLUVIOMETRIQUES ET RIZICULTURE DANS LA REGION DE PORO, NORD DE LA COTE D'IVOIRE .....137**

**TOURE Adama, KANGA Kouakou Hermann M., ASSI-KAUDJHIS Joseph P.**

**PROJETS PISCICOLES ET DYNAMIQUE DES PRATIQUES PAYSANNES DANS LE QUART SUD-OUEST IVOIRIEN .....153**

**Kadjo Henri-Joel NIAMIEN, Guy Roger Yoboue KOFFI, Yao-thimoté NIAMIEN,Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Marc OSWALD**

**LA CHASSE TRADITIONNELLE DE CONTRE-SAISON, UNE ACTIVITE AUX RETOMBES ECONOMIQUES IMPORTANTES POUR LES PAYSANS RIVERRAINS DU PNFM DANS LA REGION CENTRALE DU TOGO ..... 168**

**OURO-GBELE Zoulkoufoulou, SOKEMAWU Koudzo**

## **LES IMPACTS DE LA DECENTRALISATION SUR L'ESPACE RURAL DE LA COMMUNE DE BOUAKE**

**YEO Bêh**

Doctorant

Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire) / Labo VST

E-mail : [yeobeh80@live.fr](mailto:yeobeh80@live.fr)

**BOHOUSSOU N'Guessan Séraphin**

Assistant

Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire) / Labo VST

E-mail : [bohounse@yahoo.fr](mailto:bohounse@yahoo.fr)

### **Résumé**

La commune de Bouaké est une constellation d'espace urbanisé, de villages et de campements situés à la périphérie de la ville dans un rayon de 20 km. La présente étude met en exergue la faible dotation de l'espace rural communal en infrastructures et équipements socio-collectifs. Ce qui crée des clivages au sein des villages eux-mêmes et entre le monde rural et le milieu urbain. L'observation directe de terrain, la recherche documentaire, et les enquêtes de terrain ont été les principaux outils méthodologiques de collecte de données. Les résultats issus du traitement des données ont montré qu'il existait certes, des investissements réalisés par le conseil municipal en faveur de la population rurale, mais la demande sociale demeure dans les villages. Elle s'illustre en ces points : en alimentation en eau potable et électricité, et en services socio-collectifs tels que l'éducation, la santé, la sécurité ainsi que des nouvelles technologies de l'information et de la communication. La qualité et la quantité du service offert dans ces domaines sociaux ne sont pas conformes au standard national. Les investissements du conseil municipal à destination des villages pouvant permettre une modernité de ces localités n'ont pas de réel impact sur la vie de ces ruraux.

**Mots clés** : commune de Bouaké, Espace rural, équipements, impact

### **Abstract**

Bouaké Township is a growing urbanized area with villages and camps located on the outskirts within a radius of 20 km. The present study is an attempt to discuss the very low supply of Bouaké rural area in terms of infrastructures and social facilities, all of which being reminiscent of divisions within villages and between urban and rural area. Field study and literature review have been the key methodological tools for data collection. Though results from data collected have highlighted a great deal of investment made by City Council in favour of rural population, there is still a growing demand in vital resources in villages. Below is an illustration of this around three specific areas: In terms of food, water and electricity supply as well as basic social services such as education, healthcare, security, and Information Technologies. The quality and the quantity of the service offered in these social domains are not in accordance with the national standard. Still with the aim at helping rural

area reach a certain level of modernity, it is quite striking to notice that investments on the part of City council have not yet had significant impact on the lives of rural population.

**Key words:** Bouaké Township, Rural area, facilities, impact

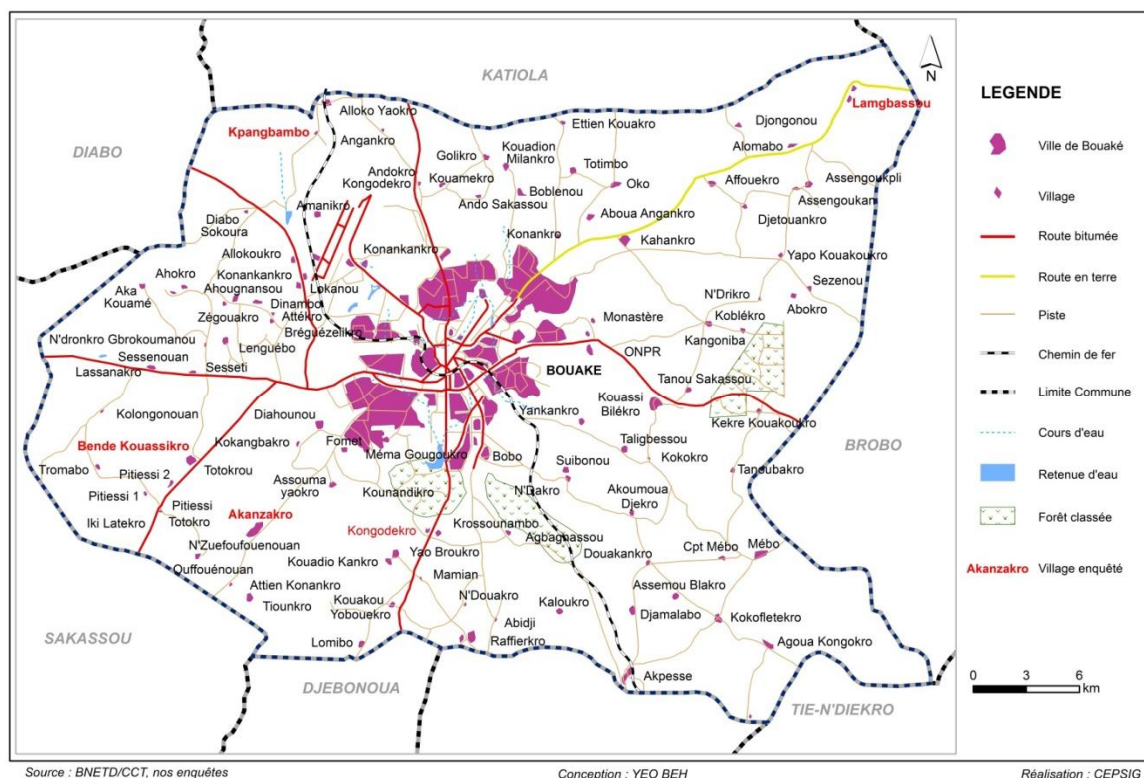
## **1. Introduction**

Perçue en règle générale comme un système de dévolution du pouvoir par le centre (l'État) vers la périphérie (les collectivités et leur territoire) (NEMERY, 2003), la décentralisation fait la promotion du développement endogène. Elle "pose le problème du partage des responsabilités de développement entre l'État et la société civile" (ATTA, 2001). Depuis 1980, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans la politique de décentralisation, suite aux effets néfastes de la crise économique de la fin de la décennie 70, auxquels se sont ajoutées les exigences des partenaires au développement qui conditionnaient la poursuite de leurs appuis à l'État ivoirien par un changement. Ces collectivités territoriales ainsi créées ont pour missions, dans la limite de leurs compétences : l'organisation de la vie collective, la participation des populations à la gestion des affaires locales, la promotion et la réalisation du développement local, la modernisation du monde rural, l'amélioration du cadre de vie et la gestion des terroirs et de l'environnement (Koffi, 2002).

Commune mixte Bouaké en 1932 puis de plein exercice en 1955, la ville de Bouaké se trouve au centre du pays avec une importante constellation de villages autour d'elle : 143 villages sont dénombrés dans un rayon de 20 kilomètres pour former la commune. (cf. figure 1) Ces villages malgré leur intégration à la commune, éprouvent de réelles difficultés de développement. Ils sont souvent marginalisés au profit de la ville de Bouaké. Or, la décentralisation se définit comme un système politique permettant de lutter contre les disparités en matière de développement par la dotation en équipements et infrastructures du territoire de façon équitable (Ballo, 2009). Les réalités des villages communaux sont affligeantes aujourd'hui : un manque d'investissements des autorités locales, la dégradation très poussée des infrastructures et une crise des équipements socio-collectifs etc. En un mot, ces localités sont caractérisées par un sous-équipement.

Cette communication propose le bilan de l'action municipale en milieu rural de la commune de Bouaké. Elle fait ressortir les attentes en matière d'infrastructure et équipement de la population rurale préalable au développement de leurs localités. Après avoir dressé l'inventaire des actions menées par le conseil municipal, nous allons montrer les attentes et les besoins des ruraux.

Figure 1 : La présentation de la zone d'étude



## 2. Données et méthodologie de recherche

### 2.1 Données utilisées pour l'étude

Les données utilisées pour cette étude sont essentiellement des données socio-économiques, socio-démographiques, et cartographiques.

- **Données socio-économiques** : les données socio-économiques concernent les budgets (fonctionnements et investissements). L'utilisation de ces données se justifie par le fait que la prise en compte des budgets permet d'évaluer les réalisations municipales et de faire une projection des actions à mettre en place, l'importance des investissements caractérise les types d'infrastructures et équipements indispensables à la population.
- **Données socio-démographiques** : elles sont relatives au volume de population. L'utilisation de ces données permet d'apprécier les populations dont les conditions de vie doivent être prises en compte par les autorités municipales. L'utilisation de ces données se justifie du fait que la prise en compte du volume de population permet de faire une projection des infrastructures et équipements à mettre en place, l'importance des attentes et les types d'infrastructures et équipements indispensables pour le développement de ces localités.
- **Données sur les caractéristiques des infrastructures et équipements en milieu rural** : elles sont relatives à l'ensemble des infrastructures et équipements, leur type, leur état et les structures en place dans les villages pour la protection de ces équipements.

### 2.2 Méthodes de collecte des données de l'étude

La méthodologie utilisée pour parvenir aux résultats de cette étude s'appuie sur des techniques de collecte des données (recherche documentaire, l'observation de terrain et des entretiens).



### 2.2.1 Recherche documentaire

Elle a consisté essentiellement à la lecture de divers ouvrages, de rapports, de thèses et des articles qui traitent de la décentralisation et du développement local.

Nous avons également consulté des documents sur Internet. Les services technique et financier de la commune ont mis à notre disposition une série de données sur les investissements réalisés et en voie de l'être dans la commune. Nous avons pu consulter les différents budgets et programmes triennaux de 2008 à 2016. Les comptes administratifs du maire dans lesquels sont enregistrés les actions de développement et les coûts des divers investissements communaux (pour les années 2013, 2014 et 2015), nous ont permis d'observer l'évolution et l'exécution des projets de développement. C'est là que nous avons constaté que le noyau urbain est prioritaire dans le choix des autorités municipales au détriment de l'espace rural.

### 2.2.2 Enquête de terrain

L'enquête de terrain pour recueillir les informations nécessaires à l'étude s'est appuyée sur trois étapes essentielles. Au niveau de la première étape, il s'agissait de recueillir de manière systématique les informations générales sur les 69 villages que compte la commune de Bouaké. Les résultats obtenus confrontés aux données des structures étatiques et municipales ont consisté à apprécier l'espace d'étude. C'est en ce moment que nous avons constaté l'affluence autour de certains équipements qui témoigne d'une insuffisance et parfois l'absence totale de certains services. Lors de cette phase, nous avons fait des prises de photos et l'inventaire exhaustif des équipements et infrastructures réalisés par la Mairie en faveur des localités rurales. La seconde étape consiste à choisir 5 villages parmi les 69 selon des critères généraux et spécifiques pour une étude de terrain plus approfondie. Au niveau des critères généraux nous avons des cas aberrants qui peuvent constituer des biais dans l'analyse des conditions et du processus de développement local. Au niveau des critères spécifiques, une fois que les villages remplissaient les mêmes conditions, la localisation d'un village par rapport à un autre a constitué un critère discriminant et les variables comme l'intervention municipale, la participation villageoise, les structures associatives sont devenues de ce fait discriminantes et ont permis de retenir le village « Langbassou » au détriment d'autres villages de la même catégorie. Le tableau 1 indique la répartition des villages investigués.

**Tableau 1 : La liste des villages couverts par l'enquête**

| Localités       | Population |
|-----------------|------------|
| Akankro         | 1 512      |
| Bendekouassikro | 1 872      |
| Kongodekro      | 2 268      |
| Kpangbambo      | 1 745      |
| Langbassou      | 769        |

Source : Nos enquêtes, 2015

Concernant ces localités retenues dans l'échantillon, nous avons 4 villages ayant plus de 1000 habitants (Akanzakro, Bendekouassikro, Kongodekro et Kpangbambo). Quant au village Langbassou, ce choix répond à une particularité. C'est la localité communale rurale la plus éloignée de la ville de Bouaké (situé à 20Km de Bouaké).

La troisième étape de notre enquête de terrain est l'entretien. Du point de vue des entretiens, nous nous sommes rendus à la Mairie de Bouaké. Nous avons rencontré le secrétaire général de la Mairie, les chefs des services municipaux et les chefs de village ainsi que les responsables de communautés. Ces entretiens ont permis de recueillir les besoins des ruraux et d'enrichir notre connaissance sur le milieu rural dans le but de compléter les informations issues dans la littérature.

Les données recueillies suite à ces investigations de terrain ont subies des traitements. Et les résultats auxquels nous avons aboutis montrent que malgré les efforts appréciables faits par la mairie, la demande sociale s'est accrue dans les villages du fait de la faiblesse des investissements en milieu rural.

### **3. Résultats**

La question des équipements en milieu rural de la commune de Bouaké est préoccupante. Tant au plan des équipements socio collectifs que des infrastructures de base, l'espace rural paraît sinistré. Pour s'enquérir de cette réalité, nous allons analyser d'abord les ressources disponibles pour l'équipement puis montrer les actions municipales menées. C'est enfin la faiblesse de ces investissements en faveur des villages qui expliquent la demande sociale exprimée par ces ruraux.

#### **3.1 Les ressources municipales mobilisées**

- **Les ressources financières**

A Bouaké, pour tenir compte des aspirations de la population, le maire et son équipe ont mis à contribution les groupes sociaux à travers leurs représentants (les chefs de quartier, les responsables des groupements d'activité, etc.). C'est donc à l'issue de réflexions et la prise en compte des besoins des populations qu'il est inscrit dans un document la liste des équipements à réaliser pour trois années. A la fin de chaque année d'exercice, les équipements qui n'auraient pas été terminés sont inscrits dans le programme triennal suivant. Mais lorsqu'une nouvelle équipe arrive à la tête de la commune, parfois des équipements programmés sont mis à l'abandon. Il est néanmoins à préciser que l'exécution des projets inscrits au programme triennal est fonction de l'état de recouvrement des recettes communales et de l'effectivité du niveau de la dotation de l'Etat attribuée aux communes. Pour faire face aux préoccupations de la population en matière d'équipement, d'amélioration du cadre et condition de vie, des moyens financiers importants ont été mobilisés ces dernières années, tant par l'Etat central et les bailleurs de fonds ainsi que les élus locaux dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de décentralisation et du développement local. Le tableau des différents budgets municipaux illustre bien nos propos.

**Tableau 2: Les différents budgets municipaux de Bouaké de 2008-2013**

| Année | Budget global (frs) | Budget de fonctionnement (frs) | Budget d'investissement (frs) | Taux (%) d'investissement |
|-------|---------------------|--------------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| 2008  | 235000000           | 211500000                      | 23500000                      | 10                        |
| 2009  | 350000000           | 315000000                      | 35000000                      | 10                        |
| 2010  | 350000000           | 315000000                      | 35000000                      | 10                        |
| 2011  | 1832765000          | 1513901000                     | 309866000                     | 16,91                     |
| 2012  | 1908852000          | 1590480000                     | 318372000                     | 16,68                     |
| 2013  | 2402000000          | 2086800000                     | 315200000                     | 13,12                     |

Source : DGDDL, 2015, les comptes administratifs du Maire

Les ressources financières proviennent essentiellement des ressources propres de la fiscalité locale. Elles sont recouvrées par les services de la mairie. Celles-ci concernent les recettes du marché, les taxes forfaitaires, les redevances, les recettes issues des prestations et services divers notamment les légalisations, les certificats de documents, les délivrances d'état civil etc. Les ressources propres recouvrées par la commune de Bouaké varient de (300) millions par an en moyenne. La commune dont le budget oscille entre 235 000 000 et 2 402 000 000 FCFA est alors fortement dépendante de la subvention de l'Etat. A cette subvention, s'ajoute les recettes fiscales. Les investissements sont alors limités car le fonctionnement administratif absorbe plus des 2/3 des recettes obtenues. On a observé à l'analyse du budget entre 2008 et 2013 que ce sont seulement 21% des ressources mobilisées qui sont affectées à la réalisation d'investissements au sein de la commune. Il est donc difficile pour ces dirigeants locaux de satisfaire aux nombreux besoins qui lui sont soumis et qui s'accumulent au fil des ans.

- **Répartition du personnel par catégorie dans les services**

L'étude du taux d'encadrement du personnel des services communaux sera axée sur la fonction du fait du manque d'information sur le niveau d'instruction des agents. L'étude des fonctions du personnel des différents services montre l'existence d'un directeur appuyé par des chefs de services ayant chacun sous sa tutelle, des assistants, agents de soutien et autres agents de charge.

**Tableau 3 : Répartition du personnel de la Mairie par catégorie**

| Personnel Communal              | Directeur de Départ(cadre) | Chef de services | Assistants de service | Agents de soutien | Autres agents | Total      |
|---------------------------------|----------------------------|------------------|-----------------------|-------------------|---------------|------------|
| Cabinet                         | 1                          |                  | 3                     | 7                 | 11            | <b>22</b>  |
| Secrétariat Général             | 1                          | 2                | 6                     | 17                |               | <b>26</b>  |
| Administration-Personnel        | 1                          | 6                | 22                    | 32                | 71            | <b>132</b> |
| Etat-Civil                      |                            | 2                | 8                     | 70                | 9             | <b>89</b>  |
| Direction éco & finan           | 1                          | 5                | 21                    | 76                | 97            | <b>200</b> |
| Services Techniques             | 1                          | 5                | 9                     | 15                | 26            | <b>56</b>  |
| Socio-culturel & promot humaine | 1                          | 5                | 12                    | 23                | 23            | <b>64</b>  |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>6</b>                   | <b>25</b>        | <b>81</b>             | <b>240</b>        | <b>237</b>    | <b>589</b> |

Source : Mairie de Bouaké, 2014

Même si les qualifications techniques des agents font défaut pour approfondir l'analyse, il convient de souligner que le personnel technique compétent (directeur, chef et assistant de service) représente en moyenne, 19% de l'effectif total. Le personnel de soutien et de charge est caractérisé par une certaine pléthore, ce qui ne milite pas en faveur de la qualité du travail en matière de technicité. Ainsi, la commune de Bouaké gagnerait par un renforcement des compétences techniques des agents des services communaux. Ceci d'autant plus que la ville de Bouaké est caractérisée par l'importance des travaux de reconstruction et que le personnel communal techniquement compétent est insuffisant pour prendre en charge de manière convenable les problèmes de développement de la commune de Bouaké.

### 3.2 Les réalisations municipales en faveur du développement

Les projets réalisés au cours de ce quinquennat 2010-2015 portent sur un montant global de plus de 300 millions répartis entre les équipements et les infrastructures. Les projets d'équipements concernent aussi bien la construction que la réhabilitation. Ils visent à octroyer aux agents municipaux un meilleur cadre de travail, mais ils sont également orientés vers une amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base. Quant aux infrastructures, elles sont orientées vers une meilleure fluidité de la circulation au niveau de la commune de Bouaké, mais aussi une meilleure desserte des réseaux d'eau et d'électricité. Cette observation est confirmée par le tableau 3 des réalisations municipales ci-après :

**Tableau 3 : Les projets récents réalisés dans la commune de Bouaké**

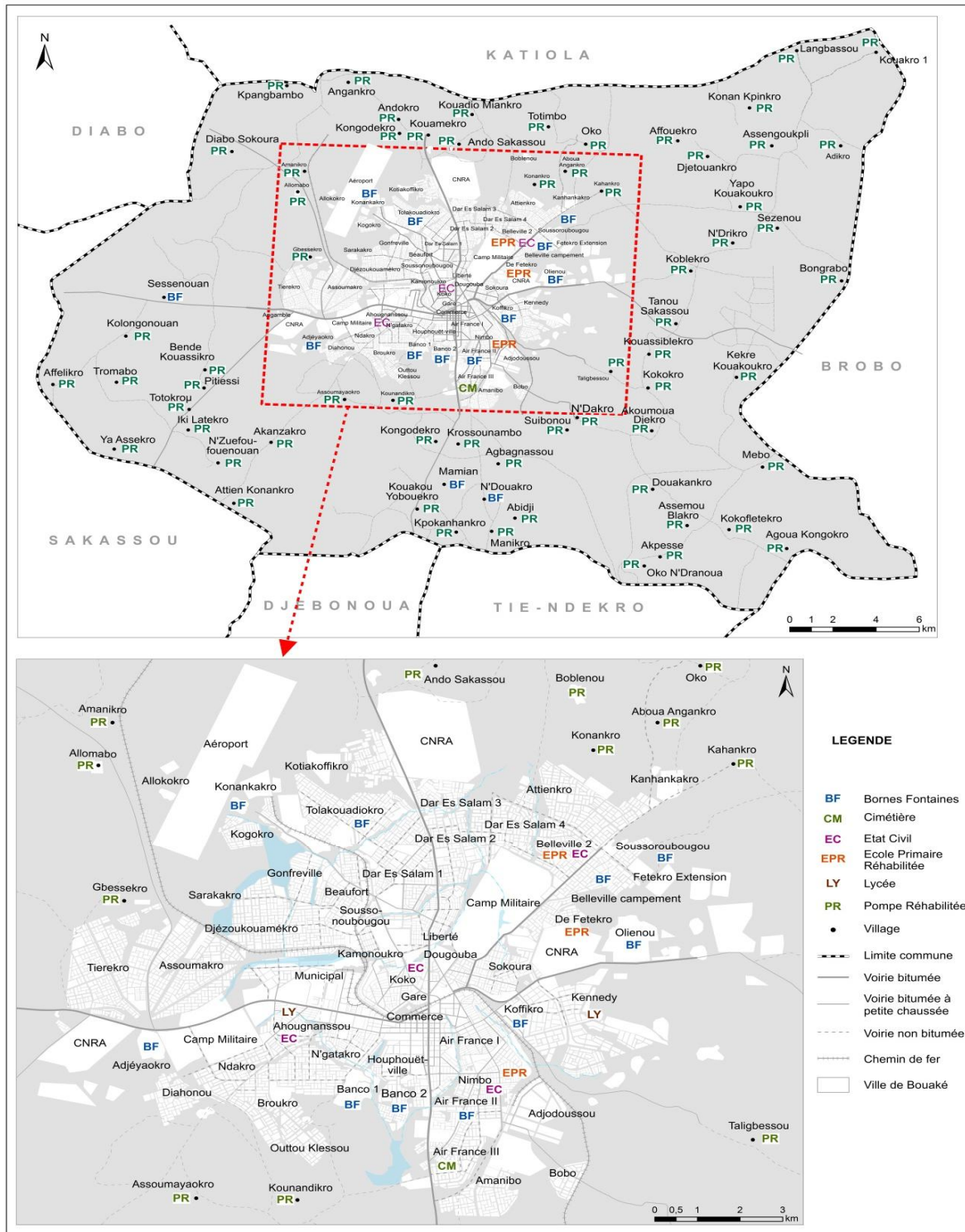
| <b>Désignation</b>   | <b>Année</b> | <b>Localisation</b>   | <b>Montant</b>     | <b>Origine du financement</b> |
|--|--------------|---|--------------------|-------------------------------|
| <b>Equipements</b>   |              |   |                    |                               |
| <b>Construction de bureaux pour l'administration municipale</b>                        | <b>2009</b>  | <b>Commerce</b>   | <b>150 000 000</b> | <b>Mairie</b>                 |
| <b>Réhabilitation d'écoles primaires de 3 classes et bureaux</b>                       | <b>2010</b>  | <b>Fétékro</b>  | <b>11 000 000</b>  | <b>Mairie</b>                 |
| <b>Réhabilitation d'écoles primaires de 3 classes et bureaux + cantine scolaire</b>    | <b>2010</b>  | <b>Nimbo</b>  |                    | <b>Mairie</b>                 |
| <b>Réhabilitation d'une maternité</b>  | <b>2010</b>  | <b>Dar Es Salam</b>   |                    | <b>Mairie</b>                 |
| <b>Construction de la clôture de l'hôtel de ville</b>                                  | <b>2010</b>  | <b>Commerce</b>   |                    | <b>Mairie</b>                 |
| <b>Construction de bureaux annexes pour la direction technique</b>                     | <b>2012</b>  | <b>Commerce</b>   | <b>24 979 556</b>  | <b>Mairie</b>                 |
| <b>Construction de la clôture du stade de Yaoundé</b>                                  | <b>2012</b>  | <b>Sokoura</b>  | <b>14 693 950</b>  | <b>Mairie</b>                 |
| <b>Aménagement de la place de la paix</b>  | <b>2015</b>  | <b>Air-France</b>   |                    | <b>Orange CI</b>              |
| <b>Infrastructures</b>   |              |   |                    |                               |
| <b>Réhabilitation des feux tricolores</b>  | <b>2011</b>  | <b>Kokoet commerce</b>  | <b>19 993 920</b>  | <b>PRICI</b>                  |
| <b>Réhabilitation de la voirie</b>   |              | <b>Carrefour pharmacie TSF-carrefour route principale d'Air-france</b>            | <b>350 000 000</b> | <b>PRICI</b>                  |
| <b>Réhabilitation de la voirie</b>   |              | <b>Carrefour Eglise Protestante d'Air France-carrefour Route de N'Gouatanikro</b> | <b>400 000 000</b> | <b>PRICI</b>                  |
| <b>Réhabilitation de la voirie</b>   |              | <b>Carrefour gare de Botro-carrefour Maternité de Koko</b>                        | <b>500 000 000</b> | <b>PRICI</b>                  |
| <b>Equipement de 19 carrefours à</b>   |              | <b>Ville de Bouaké</b>  | <b>400 000 000</b> | <b>PRICI</b>                  |
| <b>Remise à niveau des installations d'eau potable de la station du Kan à Bouaké 1</b> |              | <b>Ville de Bouaké</b>  | <b>800 000 000</b> | <b>PRICI</b>                  |

|   |             |   |                    |               |
|---|-------------|---|--------------------|---------------|
| <b>Renforcement et extension du réseau de distribution d'eau potable</b>  |             | <b>Ville de Bouaké</b>                              | <b>200 000 000</b> | <b>PRICI</b>  |
| <b>Renforcement et extension du réseau de distribution d'électricité</b>  |             | <b>Ville de Bouaké</b>                              | <b>250 000 000</b> | <b>PRICI</b>  |
| <b>Extension du réseau électrique, voirie et drainage, marché, eau</b>  |             | <b>Ville de Bouaké</b>                              | <b>251 000 000</b> | <b>PACOM</b>  |
| <b>Travaux de réhabilitation de voiries (3,6 km), mise en service avec 1,5 km supplémentaires</b>                           | <b>2010</b> | <b>Ville de Bouaké</b>                              | <b>1377593130</b>  | <b>PUIUR</b>  |
| <b>Extension des réseaux secondaires d'eau potable</b>  | <b>2009</b> | <b>Ville de Bouaké</b>                              | <b>402 131 583</b> | <b>PUIUR</b>  |
| <b>Réalisation de 33 bornes fontaines</b>   | <b>2009</b> | <b>Ville de Bouaké</b>                              | <b>194 824 400</b> | <b>PUIUR</b>  |
| <b>Sécurisation de l'alimentation électrique de la station loka et mise à niveau équipement de traitement d'eau potable</b> | <b>2012</b> | <b>Ville de Bouaké</b>                              | <b>1386201866</b>  | <b>PUIUR</b>  |
| <b>Fourniture d'équipement pour la réalisation de 10 000 branchements sociaux</b>   | <b>2011</b> | <b>Ville de Bouaké et autres villages communaux</b> | <b>650 014 500</b> | <b>PUIUR</b>  |
| <b>Réhabilitation de 10 pompes villageoise</b>  | <b>2012</b> | <b>Villages communaux</b>                           | <b>16 132 294</b>  | <b>Mairie</b> |
| <b>Reprofilage lourd de la voirie urbaine de Bouaké</b>   | <b>2012</b> | <b>Zone industrielle et Tollakouadiokro</b>         | <b>59 450 295</b>  | <b>Mairie</b> |
| <b>Ouverture de rues dans la</b>  | <b>2012</b> |   | <b>10 812 340</b>  | <b>Mairie</b> |
| <b>Travaux de réhabilitation des nids de poule</b>  | <b>2012</b> | <b>Air France</b>                                   | <b>13 513 242</b>  | <b>Mairie</b> |

Source : Mairie de Bouaké, 2013

L'analyse plus approfondie de ce tableau montre clairement que la ville de Bouaké est la priorité des autorités municipales. Les équipements sociaux, notamment l'amélioration de l'accès à l'eau potable, aux équipements marchands, éducatifs, sanitaires et socioculturels y sont réalisés pour le bien-être des urbains. Aussi, occupe également une place importante dans le choix des projets de la mairie, l'amélioration des conditions de travail du personnel municipal. La ventilation des investissements dans l'espace communal montre que la priorité semble accordée à la ville de Bouaké. C'est dans ces quartiers urbains que la mairie concentre l'essentiel de ses efforts. La figure 2 ci-dessous illustre nos propos.

Figure 2: les réalisations municipales dans la commune



Source : UBAPLAN, 2014

Conception : YEO BEH

Réalisation: CEPSig, 2015

Au vu de cette carte, nous pouvons dire que le conseil municipal a fait des efforts dans plusieurs domaines du développement surtout en milieu urbain.

Au niveau urbain, les infrastructures de bases telles que la voirie et l'adduction en eau potable ont constituées les maillons essentiels des réalisations. A cet effet, des voies ont été bitumées et aussi d'autres ont connues des ouvertures pour permettre une meilleurs circulation de la population et surtout une interconnexion des quartiers. En ce qui concerne le secteur de l'eau,

des bornes fontaines ont été mise en place dans les quartiers périphériques où encore mal desservis.

En milieu rural, seulement l'accent est mis sur la réhabilitation des pompes à hydraulique villageoise qui ont été pour la plupart endommagé durant la crise militaro-politique de 2002.

On peut aussi noter la réalisation de 33 bornes fontaines dans les quartiers défavorisés et villages communaux de Bouaké pour un coût de 195 millions F CFA. Le tableau suivant nous indique les localités bénéficiaires de ces réalisations.

**Tableau 4 : Les localités bénéficiaires de borne fontaine**

| Quartiers / villages | Nombre de borne |
|----------------------|-----------------|
| Oliénoù              | 5               |
| Belleville campement | 3               |
| TSF Sud              | 2               |
| Adjéyaokro           | 2               |
| Tollakouadiokro      | 3               |
| Konankankro          | 3               |
| Banco 1              | 3               |
| Banco 2              | 2               |
| Mamian               | 2               |
| Sessenoua            | 2               |
| Koffikro             | 3               |
| N'douakro            | 2               |
| Ahoudji              | 1               |
| <b>TOTAL</b>         | <b>33</b>       |

Source : Nos enquêtes ,2015

Ainsi les villages de Sessenoua, Mamian, Koffikro, N'douakro et Ahoudji sont les seuls bénéficiaires de ce projet qui vise à améliorer le ravitaillement des populations en eau potable. D'autre part, les efforts d'équipement sont concentrés en milieu urbain. Il concerne entre autre les états-civils pour répondre aux soucis de rapprochement de l'administration des administrés. La réhabilitation des écoles primaires comme secondaires publiques suit aux différents programmes de sortie de crise est énormément consacré au milieu urbain au détriment du monde rural.

Que ce soit dans le domaine des équipements que des infrastructures de base, l'action de la municipalité est peu perceptible dans les villages. Les quelques services socio-collectifs présents dans ces localités rurales en l'occurrence les écoles primaires, du reste en état de vétusté très avancé, ont été installés avant la communalisation de 1980. Depuis lors, les villages paraient en marge des investissements engagés avec seulement 7,95% comme taux d'investissement dans l'espace rural. Cependant, l'analyse des différentes réalisations du conseil municipal de Bouaké laisse entrevoir encore une insuffisance quantitative et qualitative. Dans ces localités, les populations continuent d'exprimer leurs besoins dans bien de domaines. Quelquefois, ces équipements de base implantés dans les différentes localités, ont moins d'impacts sur la vie de la population rurale. De plus, ce taux de d'investissement déjà faible, est exacerbé par la paupérisation grandissante, surtout en milieu rural et les difficultés d'accès dans les villages du fait de la dégradation des routes et autres pistes rurales. C'est tout ce qui justifie les nombreuses demandes sociales exprimée par les ruraux.



### 3.3 La demande sociale exprimée en milieu rural

La politique sociale telle que menée aujourd'hui par le conseil municipal, ne s'éloigne pas fondamentalement des objectifs de la politique de décentralisation. En la matière, ses actions s'inscrivent dans la continuité de celles de l'Etat central dont il a hérité. Il a développé des actions et des programmes d'activités tendant à satisfaire les besoins des ruraux. Malgré ces efforts, les populations continuent à exprimer leurs besoins aussi bien en infrastructures qu'en équipements.

#### 3.3.1 Les infrastructures : l'eau et l'électricité

Au niveau rural, la priorité dégagée par les villages de Bendekouassikro et Akanzakro est la question de l'eau potable et de l'électricité. A Bendekouassikro, les populations ont exprimé à 47,67%, les besoins en eau potable. A Akanzakro, l'eau et l'électricité se partage la poire en deux (50% pour chacune). Pour ce qui est de l'eau, dans chacun de ces villages, l'eau utilisée, et que nous avons pu observer, provient de pompe à motricité humaine. Ces pompes, aux dires des populations, ne couvrent pas les besoins des populations. A peine quelques "va-et-vient" et l'eau change de couleur pour devenir rouge, impropre à la consommation. Les installations vétustes et l'environnement insalubre forment un espace où se disputent l'accès à l'eau. A l'analyse, ce spectacle est désolant. « C'est constamment que nous tombons malades », affirment les villageois. Ainsi les besoins exprimés par les populations en milieu rural sont multiples et visibles sur cette photo à Kpangbambo.

#### Photo 1: Une pompe à motricité humaine à Kpangbambo



*Cette pompe à motricité humaine est la seule que possède le village de Kpangbambo. L'hygiène qui l'entoure laisse à désirer, et l'on n'est pas à l'abri.*

*« Nous ne dormons plus à cause du manque d'eau, je suis là depuis 4 h, mais toujours pas encore servis » disait la femme assise sur le bidon au pagne noir lorsque nous y étions à 14 h.*

Source : Cliché YEO, Avril 2016

C'est ce calvaire que nous avons constaté dans les villages. Là les installations à hydraulique existent parfois mais la pauvreté de la nappe phréatique ou encore les pannes à répétition sont de réel raison de la pénurie d'eau dans ces localités. C'est ce qui explique les longues attentes des femmes comme nous le voyons ici à Kpangbambo lors de nos enquêtes en 2016.

A Langbassou, le Chef du village dit ne même plus avoir de force tant il s'échine à obtenir de l'aide du conseil municipal dont les promesses restent lettres mortes. « Cela fait plus de vingt

*ans que nous ne participons pas aux activités des conseils municipaux qui se sont succédé jusqu'aujourd'hui. La première et dernière réalisation que nous avons reçue du conseil municipal est seulement la construction de deux salles de classe au temps où M. Bledou était Maire. Je suis derrière eux pour poser le problème d'eau de mon village car nous avons une seule pompe à motricité humaine pour une population de 1042 habitants en 2014. Lotti depuis 1987, nous attendons toujours l'ouverture des rues. Quant à l'électricité, c'est un moteur d'une capacité de 200 litres qu'un fils du village nous a offert. Nous le mettons en marche de 19 h à 22 h. voilà le calvaire dans lequel nous vivons ici !», a-t-il expliqué.*

A Kongodekro, après la question d'extension des réseaux d'eau et d'électricité, les populations, à hauteur de 28,43% attendent du conseil municipal une clôture de leur maternité. Elles remercient les autorités municipales qui ont bien voulu offrir une résidence à l'infirmier du village.

Si, du fait d'une relative bonne fourniture en eau et en électricité, les populations de Bendekouassikro ont exprimé une faible priorité pour ces deux infrastructures ce n'est pas le cas pour les habitants d'Akanzakro où celles-ci sont dans un état jugé critique. En effet, raccordé au réseau électrique depuis 1972 puis en 1976 pour l'eau, ces réseaux n'ont plus connus d'extension. Sous l'effet corrosif du temps, les poteaux électriques en bois pourrissent et les coupures sont récurrentes. « *L'eau nous humilie ici lors des cérémonies festives. C'est le cas durant la fête de pâques passée où le village était plein comme un œuf et malheureusement aucune goutte ne coulait des robinets* », nous a martelé le chef du village Koffi Akanza 2.

### **3.3.2 La crise des équipements socio-collectifs**

Il est fondamental d'accompagner les évolutions sociétales et démographiques en répondant aux besoins présents et à venir. L'enjeu est double puisque la réponse aux besoins des populations repose sur une action d'accompagnement mais également sur la capacité de prévoir les besoins des populations nouvelles, à l'horizon des années futures.

- ***Le service de santé public***

Au niveau des infrastructures sanitaires, à Kpangbambo, les populations, ont exprimé (68,72%), des besoins en matière de santé. Elles souhaitent vivement que le conseil municipal résolve ce problème pour eux en leur construisant un nouveau centre de santé ou en remettant en marche le centre détruit pendant la crise de 2002. En effet, contrairement à kongodékro, Bendekouassikro, Kahankro et Langbassou qui ont un centre de santé chacun, les populations de Kpangbambo, elles, sont obligées de se rendre à Bouaké, le noyau urbain communal, où existe des centres de santé. Selon eux, si dans la journée, le calvaire est relativement supportable, ce n'est pas le cas une fois la nuit tombée. « *En cas de crise au cours de la nuit, par manque de moyens de déplacement, nous sommes obligés de faire face à des méthodes traditionnelle peu rassurantes d'accompagner le malade à Bouaké au moyen d'une moto et d'une lampe torche. Vous voyez bien que cela est un calvaire. Et c'est comme ça que nous constatons des décès. Pour les femmes enceintes, elles attendent les mercredis, jour de marché de Koko (quartier de Bouaké) pour honorer les rendez-vous, ce qui entraine le non-respect de ces consultations. Les accouchements ont donc lieu traditionnellement avec tous*

les risques que cela peut provoquer. Dans les cas des complications, où il s'en suit une hémorragie, le temps de faire toutes ces gymnastiques, la pauvre dame rend l'âme parfois avant d'arriver à l'hôpital. Nous demandons donc pardon au conseil municipal pour qu'il nous construise notre centre de santé. », A expliqué un proche du Chef du village. L'autre préoccupation de notre village c'est la sécurité car « pas plus tard le mois passé (Mars 2016) un de nos habitants allait dans le village voisin rejoindre sa seconde épouse et il a été assassiné par les coupeurs de route. Mais aucune arrestation ! » Selon les propos de monsieur N'dri Koffi Raimon, président de la jeunesse de Kangbambo.

- **Le domaine éducatif**

L'autre préoccupation des villageois, c'est l'école primaire. Là, la situation est plus alarmante en milieu rural où les villageois utilisent des appâtâmes couvert de pailles pour combler le déficit de salles de classe. Les populations de Langbassou l'ont souhaitée à 25,15%. Celles-ci attendent qu'au moins, leur école primaire qui date depuis 1972 connaisse une rénovation. Les populations d'Akanzakro et d'Allomabo ont exprimé leurs immenses besoins en la matière. Dans ces villages, les salles de classes des écoles sont moins équipées en table-bancs et souvent en période de pluie, les classes sont inondées. « Nous sommes obligés de regrouper les classes par groupes de deux, dans les salles disponibles : les Cours Préparatoires ensemble, les Cours Élémentaires ensemble, et les Cours Moyens ensemble. », Ont expliqué les directeurs d'école de bon nombre de villages visités dont les propos se confirment à travers cette photo n° 2 :

**Photo 2: L'école primaire d'Allomabo**



Source : Cliché YEO Avril 2016/. Ces appâtâmes couvert de pailles constituent des salles de classe. Il est donc impossible de dispenser des cours lorsqu'il pleut. Parfois le soleil gêne aussi les enfants. Seul un bâtiment construit en dur pourrait être la solution idéale d'étude.

Un autre aspect presque total est le manque de cantine scolaire. Ce qui porte un préjudice au taux de scolarisation dans le milieu rural de Bouaké. Parfois, ces cantines n'existent que de nom mais sans aucun réfectoire pour les écoliers. Ces derniers sont donc contraints d'utiliser leur salle de classe pour le repas de midi. Le Directeur de l'EPP de Kpangbambo, a dénoncé les conditions d'existence déplorables des instituteurs. Effectivement, nous avons pu constater que les conditions de logement des instituteurs de la commune de Bouaké sont à revoir. Les maisons sont construites sans normes minimales avec des douches situées au dehors des habitations et presque transparentes, etc. Les toilettes, elles, n'existent pas. Les instituteurs

sont obligés de se frayer un chemin dans la broussaille pour se soulager à l'air libre. A dire vrai, les conditions de vie précaires démotivent les enseignants. En un mot, ce ne sont pas des conditions qui sont faites pour donner de la motivation aux enseignants. C'est donc naturellement qu'ils appellent le conseil municipal au secours.

- ***Une sécurité préoccupante***

La prolifération des armes durant la crise de 2002 ainsi que le manque d'équipement des forces de l'ordre constituent les facteurs essentiels du développement des phénomènes d'insécurité. Si les atteintes aux équipements publics représentent les manifestations d'insécurité les plus graves selon les propos des dirigeants municipaux, les effractions de biens privés et le phénomène des « coupeurs de route » arrivent en deuxième position. En matière sécuritaire, la préoccupation des villageois reste totale. Les populations de Kpangbambo l'ont exprimé lors de nos entretiens.

Au total, les besoins exprimés par les populations en milieu rural dans la commune de Bouaké sont colossaux. Mais le conseil municipal ne baisse pas les bras. C'est avec détermination qu'il tente d'apporter des solutions à leurs préoccupations. Cependant, cela ne peut se faire qu'avec des moyens, tant humains, matériels que financiers.

#### **4. Discussion**

L'objectif assigné aux collectivités territoriales par le législateur demeure incontestablement, l'amélioration des conditions et cadres de vie des populations dont elles ont la charge. La quête de ce bien-être passe nécessairement par la mise en place des équipements et d'infrastructures (Bohoussou, 2014). Car, l'arrivée inextinguible de populations ajoutée aux flux internes permanents des résidents, stimule la demande en consommation et en services. Pour des auteurs comme Ballo, 2009, l'aspect « équité » de la décentralisation concerne la redistribution du revenu afin de réduire les disparités de revenu entre les collectivités territoriales (*équité horizontale*) et les inégalités de revenu entre les individus d'une même collectivité territoriale (*équité interne*). Or au vu des investissements réalisés par le conseil municipal, à peine 10% des réalisations sont en faveur des villages. Pourtant l'attractivité des villages communaux dépend de la capacité des acteurs à créer des espaces de vie rassemblant l'habitat, les services et équipements collectifs, l'adoption de stratégies sécuritaires capables de garantir la sécurité des personnes et des biens.

Selon Fournier et Gouëset (2004), « le service d'eau est un bon indicateur de la division sociale urbaine »<sup>1</sup>. Autrement dit, le service de l'eau révèle les inégalités sociales au niveau de la commune. Pourtant, dans la commune, si l'approvisionnement en eau en milieu urbain n'offre pas de difficultés majeures du fait qu'il soit desservi en eau courante, il n'en est pas de même dans les villages. Les enquêtes ont mis en évidence l'existence de sérieuses contraintes en matière d'accès à l'eau potable des populations villageoises. Ces contraintes sont liées à l'insuffisance des points d'eau, leur éloignement ou tout simplement leur absence dans certaines localités : il faut aller de plus en plus loin, ou de plus en plus profond pour trouver les quantités d'eau nécessaires à la satisfaction d'une demande qui croît au rythme de la

---

<sup>1</sup>Yamingué Béthinbaye, Ngaressé Goltob Mbaye, Michel Tchotsoua, 2015

population. En plus, la distribution soulève d'autres difficultés. C'est pourquoi d'autres auteurs présentent l'eau comme un bien marchand (Yamingué, 2015). Amener l'eau partout imposerait la mise en place d'un réseau proportionnellement bien étendu, donc plus coûteux. Par ailleurs, le niveau de revenu de la majorité des ruraux ne leur permet pas de faire face aux frais d'installation d'un raccordement, ni aux dépenses afférentes (location du compteur, factures). Ces contraintes financières expliquent donc la situation actuelle dans les villages raccordés au réseau de la SODECI. Ailleurs, dans les villages où l'eau courante est absente, la distribution est au collective par le biais de bornes fontaines et des pompes à hydrauliques villageoises. Là encore, les pannes répétées de ces installations conduisent les populations à faire recours aux sources traditionnelles non protégées (puits, marigots, marres) les exposant à une situation catastrophique à travers la recrudescence des maladies mortelles liées à l'eau, notamment la diarrhée, le choléra, l'onchocercose, la bilharziose, le ver de guinée, l'ulcère de Buruli. En définitive, nous admettons le caractère économique de l'eau et partageons l'idée selon laquelle elle n'est pas un bien marchand. De notre point de vue, l'efficacité relative du mode de gestion publique de l'eau dans les villages communaux de Bouaké est liée pour une grande part à la perception de l'eau comme un bien dont le coût doit être payé par les pouvoirs publics. Même si Jaglin pense que « le moyen le plus efficace d'universaliser le service de l'eau est d'en faire payer le coût à l'utilisateur » (Jaglin, 2001 :283) cité par Yamingué, 2015.

Au niveau des infrastructures scolaires nous notons certes une présence d'école primaire dans tous les villages, néanmoins des difficultés symbolisées par le manque de salles de classes persistent. Or, selon le ministère de l'éducation nationale 2016, « l'école est désormais obligatoire en Côte d'Ivoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans ». Pourtant, les difficultés socio-économiques auxquelles sont confrontés les ruraux, ceux-ci vont initier la construction de salles de classes de « fortunes ». Le matériel utilisé est certes rudimentaires (des salles de classe montées avec du bois, du bambou et recouvertes de pailles) mais permet de scolariser une frange importante d'enfants de 6 à 16 ans. L'école primaire publique de Allomabo en est une parfaite illustration (photo 2). Cette singulière école est dirigée par des enseignants affectés de l'Etat et des bénévoles formés sur le tas. Ces derniers essaient tant bien que mal d'assurer la formation scolaire de quelques dizaines d'enfants. Devant cet important déficit en équipement et en services socio-collectifs, on se demande bien comment réagit les acteurs institutionnels ayant la charge de la promotion du développement local. Il est certain qu'une telle situation ne peut encourager la scolarisation des enfants d'où le constat d'un faible taux de scolarisation dans ces villages.

L'accès aux soins de santé n'est pas reluisant. En milieu rural, la médecine moderne et la médecine traditionnelle se partagent la poire avec 80% des soins qui sont traditionnels. Ce taux de la médecine traditionnelle montre à quel point l'accès à la santé moderne est encore difficile. Selon Koffi, 2010, le non-respect de la mise en œuvre de la carte sanitaire entraîne une faible couverture. Et cela se justifie par l'insuffisance ou le manque de structures sanitaires dans les localités visitées. Nos enquêtes indiquent sur 143 villages nous avons uniquement 4 dotés chacun d'un centre de santé rural (Bendekouassikro, kongodekro, Langbassou et Kahankro). Le ratio centre de santé par village est de 1 pour 17 ou 18. Le personnel de la santé paraît aussi très insuffisant avec seulement 1 infirmier pour un centre de

santé. Ce taux de couverture sanitaire déjà faible, est aussi aggravé par le déficit d'équipement. En effet, trois de ces structures de santé rural n'ont aucune ambulance pouvant transférer un malade en cas de gravité vers le CHU de Bouaké.

Les attentes de la population en matière de sécurité de proximité, déjà très sensibles après la décennie de crise, se renforceront probablement dans les prochaines années. La première enquête de " victimisation ", réalisée en 2014 par le groupe Urbaplan, a donné des résultats inattendus. De plus en plus les politiques de sécurité devront être bien définies. Le concept de police municipale de proximité devra s'accompagner d'actions plus concrètes afin de prendre en charge les attentes de la population en matière de prévention des risques.

### **Conclusion**

Les besoins exprimés par les populations des villages communaux de Bouaké font fortement référence à l'accès aux services de base qui contribue à l'instauration de conditions propices au développement durable : il s'agit de l'accès à l'eau, à l'électricité, à l'éducation, à la santé et surtout de la sécurité. Aussi, existe-t-il un déséquilibre quant à la portée spatiale des investissements réalisés dans le périmètre communal. Plus de 90% des actions menées, concernent la ville, et ce, au détriment du milieu rural. Pourtant, cet espace recèle de réserves foncières à même de fournir à la ville de Bouaké des espaces pour son étalement urbain. Son intégration pleine et entière à l'espace communal devrait figurer au nombre des priorités de la municipalité. Cette intégration impose prioritairement de satisfaire les besoins en améliorant ses capacités de modernité. Ce souhait peut connaître un début de réalisation rapide si les populations s'adaptent sociologiquement et politiquement au contenu de la décentralisation et acceptent de jouer leur partition. Mais au-delà de l'implication des populations, la commune devrait innover dans la mobilisation des ressources par l'usage de méthodes et des technologies nouvelles de management institutionnel à même d'améliorer la gouvernance de la commune. Des actions d'investissement allant dans le sens d'une gestion plus équilibrée permettront de contenir une paupérisation, malheureusement, de plus en plus manifeste en milieu rural. Pour l'heure, le développement tarde à prendre le chemin des villages, en dépit de tous les plans triennaux et schémas nationaux jusque-là conçus par une administration locale et hautement contrôlé par l'Etat centrale et géographiquement concentrée en milieu urbain.

### **BIBLIOGRAPHIE**

ALISSOUTIN R. L., (2008), *Les défis du développement local au Sénégal*, CODESRIA, Dakar, 189p.

ALLA D.A., (1991), *Dynamisme de l'espace péri-urbain de Daloa. Etude géographique*, Thèse de Doctorat de troisième cycle, Université nationale de Côte d'Ivoire, 318 p.

ANCEY G, (1971), *Bouaké : sa couronne et sa région. Une analyse de relations de voisinage ville-campagne. Essai d'interprétation*, Thèse de Doctorat (vol 4) Abidjan, ORSTOM, 378 p.

ASSUE J. A., (2013), *Jeunes diplômés sans emploi et jeunes déscolarisés et pauvreté en Côte d'Ivoire : cas de la Sous-préfecture d'Anyama*, Thèse unique de doctorat de géographie, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, IGT, 450 p

ATTA, K., (1978); *Dynamique de l'occupation de l'espace urbain et péri-urbain de Bouaké* (Côte d'Ivoire) ; Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle; paris, O.R.S.T.O.M, 309 p.

BALLO Z., (2009), *Décentralisation en côte d'Ivoire : un bilan du fonctionnement des conseils généraux et districts*, Abidjan, CIRES, 35 p.

BOHOUSSOU N.S.,(2014), *Le district d'Abidjan et l'équipement des espaces à la périphérie de la ville*, Thèse unique de doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody, 380 p.

BOHOUSSOU, N.S., (2008),*Décentralisation et dynamique des localités rurales : l'exemple de la commune de Toumodi* ; Mémoire de Maîtrise, Université de Bouaké, 178 p.

BOHOUSSOU, N.S. et KOFFI B.E., (2013), « Les effets de la décentralisation sur les communes d'Anyama, Bingerville et Songon dans le District d'Abidjan », *Revue des Hautes Terres* n°4, vol 1, pp. 103-120.

INADES-FORMATION, (2005),*Quand la communauté s'organise pour son développement : Des expériences pratiques de planification et de développement local*, Abidjan, 50 p.

KOFFI, B.E.,(2002), *Urbanisation et aménagement d'une commune : le cas de la commune d'Adjamé* ; Thèse de doctorat de géographie (Nouveau régime) ; IGT, 339 p.

KOFFI B.E., (2010), *La décentralisation, outil de développement local ?* in RGLL, n°8, pp 81-100.

LOBA V., ALOKO-N'GUESAN J. et AKOTO A., (2015), « *Audoine, un territoire oublié des services publics ?* », *Revue Perspectives & Sociétés*, Vol 6, N°1, pp. 7-29

MEL T., (2013); *La décentralisation à l'épreuve de la crise économique en Côte d'Ivoire*, Thèse unique de Doctorat, IGT, 488 p.

Ministère des Affaires municipales et des Régions ; (2005), *La vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social, colloque « La vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social, pour un développement durable »* Québec, 38 p.

NEMERY (J-C) & WATCHER (S), (1998), *Gouverner les territoires*, L'Aube, 208 p.

URBAPLAN,(2014), *Diagnostic stratégique : Bouaké schéma directeur d'urbanisme (SDU) 2030*, Lausanne et Bouaké, 208 p.

YAMINGUE B. et al, (2015), *Acteurs urbains et gestion de l'eau dans la ville de Sarh (sud du Tchad)*, *Syllabus Review* 6 (1), pp 69-98.